

Personnes consultées puis appelées au vote

Conseil Régional d'Anjou soit :

**Membres du Bureau**

**Membres du CA**

**Membres de la CRED**

**Présidents de Club**

**Rédaction du Procès-Verbal** : Anne Loriquer, secrétaire du Comité

\*\*\*\*\*

En raison de la situation sanitaire liée à la Covid 19 et selon l'ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020 qui prévoit expressément des dispositions exceptionnelles visant les personnes morales dont les associations (Art 1 .10), et ces dispositions visent tant la tenue des Assemblées Générales (Art 2 à 7) que les délibérations des organes collégiaux d'administration, de surveillance et de direction (Art 8 et 9) ; Et selon les statuts de notre association qui ne prévoient aucune disposition particulière quant aux modalités de réunion, de consultation et de vote, sauf aux articles 14 (assemblée électorale) et 24 (vote de défiance), le Bureau a décidé d'organiser ce Conseil Régional de manière consultative par mail.

\*\*\*\*\*

ORDRE DU JOUR

- I. CONSULTATION SUR LE CALENDRIER DES COMPETITIONS ET LE PROJET DE MODIFICATION DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR
- II. APPEL AU VOTE
- III. RESULTAT

**I. CONSULTATION**

---

**De** : codi [mailto:codi2@wanadoo.fr]

**Envoyé** : jeudi 20 août 2020 14:44

**À** : codi2@wanadoo.fr

**Objet** : Consultation CRA pour AG

**Destinataires** : **Membres du Conseil Régional d'Anjou**

Objet : consultation calendrier compétitions et projet Statuts et Règlement Intérieur.

Mesdames et messieurs les membres du Conseil Régional d'Anjou,

Les circonstances sanitaires n'ont pas permis que nous nous réunissions le 8 mai dernier. Les conditions d'une réunion en la présence du plus grand nombre ne sont toujours pas favorables.

Notre Bureau dans sa dernière séance par visioconférence du 27 juillet a proposé de vous consulter par écrit sur les sujets suivants :

- *Calendrier des compétitions élaboré selon les directives votées par le Conseil Fédéral. Nous tenons à vous le présenter tel qu'il a été soumis au Bureau du 27 juillet mais nous précisons qu'il ne peut s'agir d'un engagement ferme, soit du fait de difficultés à trouver des clubs d'accueil, soit du fait de l'évolution des restrictions sanitaires.*
- *Projet de modification des Statuts et du Règlement Intérieur, tels que proposés par la commission ad hoc et approuvés par le Bureau. Ces projets ont vocation à être soumis au vote de l'assemblée générale extraordinaire qui sera convoquée pour le 26 septembre, si les conditions sanitaires le permettent.*

*Vous trouverez en pièces jointes :*

- *Calendrier provisoire 19-20-21*
- *Projet de Statuts initial soumis au vote du Bureau du 08/04/20, document de travail avec commentaires pour info.*
- *Projet de Statuts validé en Bureau*
- *Projet de Règlement Intérieur*

*Nous vous proposons de faire part de vos observations et questions concernant ces sujets dans un délai de quinzaine en adressant un mail au Comité ([codi2@wanadoo.fr](mailto:codi2@wanadoo.fr)). Nous vous ferons part de toutes les questions posées et des réponses du Bureau. Nous adresserons alors un bulletin de vote permettant de donner votre point de vue sur chacune de ces questions.*

*Nous espérons que vous comprendrez cette disposition exceptionnelle de consultation et que vous nous répondrez nombreux.*

*Dans l'espoir de nous retrouver au plus vite dans nos clubs et lors d'une prochaine assemblée, je vous prie d'accepter mes sentiments dévoués les meilleurs.*

*Jean-Paul Noury, Président*

- ↳ Suite à cette consultation, des échanges mails ont eu lieu sur le contenu de la consultation et sur une réclamation portant sur un désaccord avec la procédure employée pour ce Conseil Régional.

## II. APPEL AU VOTE

---

**De :** bridge [mailto:codi2@wanadoo.fr]  
**Envoyé :** lundi 7 septembre 2020 13:32  
**À :** codi2@wanadoo.fr  
**Objet :** Vote Conseil Régional - sept. 2020  
**Importance :** Haute

*Chers membres du Conseil Régional d'Anjou,*

*Nous vous avons consultés récemment sur les projets de Statuts, Règlement Intérieur ainsi que sur le calendrier de cette saison.*

*Nous vous remercions pour vos retours et vous présentons les modifications apportées (Cf questions posées et réponses ci-joint).*

*Aujourd'hui, nous faisons appel à votre vote (DL 14/09). Vous trouverez pour cela en pièce-jointe :*

- *Bulletin de vote*
- *Notice Agenda digital*
- *Projet de Statuts modifiés*
- *Projet de Règlement Intérieur modifié*
- *Calendrier modifié*

*Dans l'attente de votre participation active, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.*

*Cordialement,*

**Anne LORQUER,**  
*Secrétaire du Comité d'Anjou*

### **III. RESULTAT DU VOTE**

---

Après dépouillement et comptabilisation le 18/09/20, les résultats ont été envoyés par mail au Conseil Régional d'Anjou à cette même date.

**De :** *Comité d'Anjou de bridge [mailto:codi2@wanadoo.fr]*

**Envoyé :** *vendredi 18 septembre 2020 14:58*

**À :** *'Comité d'Anjou de bridge' [codi2@wanadoo.fr](mailto:codi2@wanadoo.fr)*

**Objet :** *Résultat du vote Conseil Régional d'Anjou - Septembre 2020*

*Mesdames, Messieurs,*

*Veillez trouver ci-joint le bilan du vote qui vous a été soumis récemment.*

*Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.*

*Bien cordialement,*

**Anne LORQUER,**  
*Secrétaire du Comité d'Anjou*

Document joint :

<b>RESULTAT VOTE</b>
----------------------

*Réf. art. 13 et 14 des Statuts*

*Dépouillement effectué le 18/09/2020 à 11h à l'ABC en présence d'Anne Loriquer et Didier Clavreuil  
Votes gardés anonymes suite à la demande d'un des membres*

**Conseil Régional d'Anjou = 64 membres** (quorum : 32 membres minimum présents ou représentés)

**Membres présents ou représentés = 34, quorum atteint**

Total nombres de voix = 519

Total voix exprimées = 350

Total voix non exprimées = 169

Abstention = 33%

☞ **Le Conseil Régional approuve-t-il les projets de Statuts et Règlement Intérieur ?**

**Pour**                **316/350 = 90% des votes exprimés**

Contre             7/350 = 2% des votes exprimés

Blanc               27/350 = 8% des votes exprimés

☞ **Le Conseil Régional approuve-t-il le calendrier provisoire 19-20-21 ?**

**Pour**                **316/350 = 90% des votes exprimés**

Contre             7/350 = 2% des votes exprimés

Blanc               27/350 = 8% des votes exprimés

☞ **Le Conseil Régional approuve-t-il le choix de faire, à titre exceptionnel, un agenda digital pour la fin de saison 19-20 et la saison 20-21 ?**

**Pour**                **350/350 = 100% des votes exprimés**

Contre             0/350 = 0% des votes exprimés

Blanc               0/350 = 0% des votes exprimés

Jean-Paul NOURY, Président

